ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'EDUCATION MUSICALE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Éditorial
3
Rapport Malraux
4
Vaison-la-Romaine
7
***Témoignages-Pédagogies***
10
*Libera me* de Gabriel Fauré
10
***Débat***
13
Entretien tronqué
13
Mouvement d'humeur
14
Parcours diversifiés
16
***Informations diverses***
19
Enquête
19
Congrès APEMU
28

APEMU - 52-54 RUE DU CHEMIN VERT - 75011 PARIS JUILLET 1998 N 163

Association des professeurs d'Éducation musicale
Siège social : 52-54, rue du Chemin Vert - 75011 PARIS

Conseil d'administration
Francis Cousté, Christine Dognon, Sylvain Labartette, Maud Covain, Jean-Louis Bultel, Christophe Brillault, Vincent Maestracci, Claudine Richner, Marie-Thérèse Pouget, Marie-Chantal Dabet, Dominique Terry, Christian Jusselme, Philippe Poisson, Odile Tripier, Renée Harbulot, Madeleine Mahé, Tony Hoorelbeck, Jean Chenais

Bureau
Président
Vincent MAESTRACCI
52-54, rue du Chemin Vert - 75011 Paris
Tél. / Fax : 01 48 07 22 76 - E-mail : vinmaes@club-internet.fr
Vice-présidentes
Marie-Thérèse POUGET
11, impasse G. Loiseau - 34500 Béziers
Tél. / Fax : 04 67 28 29 36 - E-mail : mtpouget@ac-montpellier.fr
Odile TRIPIER
Route de Saint Sulpice - 31410 Capens - Tél. : 05 61 87 44 40
Trésorière
Dominique TERRY
23, rue du Rhône - 69360 Solaize - Tél. : 04 78 02 40 79
Trésorière adjointe
Renée HARBULOT
3, allée de la Source - 21000 Dijon - Tél. / Fax : 03 80 41 31 40
Secrétaire
Christophe BRILLAULT
10, rue Honoré de Balzac - 37510 Ballan-Miré - Tél. : 02 47 53 28 75
Secrétaire adjointe
Madeleine MAHÉ
197, av. de la République - 91150 Étampes - Tél. : 01 64 94 14 36
Directeur de la publication
Sylvain LABARTETTE
31, bd. de Magenta - 75010 Paris
Tél. / Fax : 01 42 08 46 04
E-mail : sylaba@infonie.fr

## *Une année chasse l'autre...un colloque aussi*

Après le lycée - pour lequel nous resterons extrêmement vigilants sur le respect puis l'application des principes proposés - le collège devrait être l'objet tout au long de la prochaine année scolaire d'une large consultation de ses partenaires devant aboutir à des conclusions dont l'ambition reste bien entendu à préciser.

Permettons-nous aussi de formuler d'ores et déjà quelques remarques.

Nous avons vu, en lycée, les conséquences désastreuses des modifications intempestives et successives depuis plusieurs années de la nature comme du contenu des cursus faisant appel à l'Éducation musicale. Gardons-nous de ce même défaut au collège en nous rappelant que la nouvelle quatrième, deuxième année du nouveau cycle central, ne sera généralisée que l'année prochaine, qu'elle amènera avec elle de nouveaux programmes d'enseignement qui ne devraient s'appliquer à l'ensemble du collège que l'année suivante... L'inertie d'un mammouth étant ce qu'elle est, les conséquences de ces nouveautés ne se mesureront pas aussitôt. Alors, de grâce, pas de précipitation et surtout, ce qu'il faut faire, prenons le temps de le faire pour de bon !

Le développement continu des pratiques musicales collectives facultatives particulièrement souligné cette année par le premier festival des chorales scolaires et une circulaire - « Une chorale dans chaque école » - signée de nos deux ministres nous amène à réaffirmer ce qui est pour nous une évidence : la qualité de ces activités et leur dynamique n'est possible que sur la base de l'enseignement musical obligatoire dispensé régulièrement à tous les collégiens. Seule la complémentarité de ces deux perspectives éducatives pourra renforcer l'identité culturelle de chaque établissement dont chaque élève sera partie prenante.

Débordant les habituels clivages entre filières, « l'expression artistique » pour tous les élèves vient de faire une entrée remarquée et justement saluée dans les projets de réforme du lycée. Elle est ainsi présentée comme une dimension de la « culture commune » que l'école doit transmettre à chacun. Les enseignements artistiques au collège s'inscrivent déjà dans cette perspective sans toujours profiter de la reconnaissance correspondante (Cf. notre rubrique Débats). Profitons alors de l'occasion pour remédier une fois pour toutes à ce déplorable état de fait.

Vincent Maestracci
Président

# Rapport Malraux

*Petit clin d'œil estival… où nous constaterons que le consensus sur les vertus des enseignements artistiques traverse certes l'espace mais aussi le temps, où notre gouvernement trouvera matière à méditer la valeur des «principes» même consensuels lorsqu'ils ne sont pas relayés par la volonté politique de les mettre en œuvre, où l'on pourrait assigner un nouvel objectif au « dégraissage du m… » : vider les placards des nombreux rapports qui les encombrent pour enfin les mettre en œuvre.*

## Rapport de synthèse des travaux de la Commission interministérielle de l'enseignement musical

Créée sur la demande et à l'initiative de M. André Malraux, Ministre d'État chargé des Affaires Culturelles, la Commission interministérielle comprenant des représentants du Ministère d'État chargé des Affaires Culturelles et des représentants du Ministère de l'Éducation Nationale qui s'était réunie en séance inaugurale le 21 février 1964, a terminé ses travaux le 3 juin 1965. (…)

### Préambule

Les bienfaits psychologiques, physiologiques et sociaux de la musique, sont d'une importance primordiale pour la formation et l'équilibre de la personnalité humaine. Il est nécessaire de rappeler que la musique est inséparable de l'éducation du geste, qu'elle permet le développement des fonctions psychomotrices et qu'elle contribue à la maturation affective et perceptive de l'enfant.

Dans notre système scolaire, il serait bon que la place de la musique fût définie avec précision par rapport aux autres disciplines. Il semble certain, en effet, qu'à côté des disciplines de base qui font appel à l'intelligence et à la mémoire, celles qui font pénétrer l'enfant dans le monde de la sensibilité, ne sont pas moins importantes ; la part de l'imagination et de l'évasion ne doit pas être étouffée par celle de la seule connaissance. C'est en s'appuyant sur cette conviction que la Commission pense que l'approche active, et non didactique, des domaines artistiques est de première importance dans l'éducation générale.
La Commission estime que :
*" La musique fait partie intégrante de l'éducation car elle est un des éléments de base de la culture humaine "*

Tous les Français doivent pouvoir se sentir concernés par la musique.

La Commission constate que la musique semble, à notre époque, un des moyens d'expression favoris des jeunes.
Un enseignement systématique de la musique leur ferait éviter des erreurs ou certaines déviations du goût et les amènerait à s'intéresser aux grandes œuvres artistiques. Cette initiation leur permettrait ultérieurement d'accéder à une culture musicale plus étendue et à toutes les satisfactions que cette culture peut apporter.

La Commission a conscience que la civilisation de demain sera la civilisation des loisirs et que la musique devra y avoir sa place. Elle estime de son devoir d'inviter les administrations intéressées à tout mettre en œuvre pour assurer cette place.

### Écoles maternelles

L'imprégnation artistique donnée dès le plus jeune âge représente un point de départ irremplaçable.

La Commission interministérielle estime donc que, pour être féconde, l'Éducation

musicale doit commencer très tôt, dès l'école maternelle. Les jeunes enfants sont plus particulièrement sensibles à l'influence d'un art qui les apaise, les repose et éveille leur sensibilité. Il conviendrait de mettre à profit cette réceptivité. (…)

La pédagogie si sûre des écoles maternelles devrait être systématiquement appliquée à l'éducation musicale. L'enseignement serait un éveil plus qu'une leçon ; il devrait à la fois former le goût individuel et, par la pratique d'exercices collectifs simples mais toujours bien exécutés, donner le sens de la vie sociale. (…)

Une liste des disques qui présentent une véritable valeur de formation et d'éducation a été publiée par l'Inspection Générale. Il conviendrait qu'elle fût mise à jour et diffusée.

La Commission souhaite également que soient remises en honneur et apprises dans toutes les écoles maternelles les vieilles chansons françaises, les comptines, qui font partie de l'héritage précieux du passé. À ce propos, elle pense qu'il y aurait intérêt à faire reconstituer par des spécialistes, le Chansonnier National qui formerait le premier livre des enfants et qui créerait entre eux une véritable communauté. Les écoles maternelles devraient être les conservatoires de la vieille chanson française. (…)

## L'enseignement du premier degré (…)

À l'enseignement élémentaire du langage musical, s'ajouterait ainsi, par l'audition de belles œuvres, une véritable culture musicale.

La Commission souhaite que des instructions recommandent l'audition commentée de disques. En raison de cet exercice nouveau, les horaires devraient être portés à 1 h 30 par semaine. Cette augmentation apparaîtra à certains comme trop modeste, mais la Commission, consciente des difficultés que représente l'aménagement des horaires, a voulu délibérément être prudente et raisonnable.(…)

Création d'un cadre spécialisé de moniteurs d'Éducation musicale

Cette formule équivaut à reprendre sous une autre forme le cadre des enseignements spéciaux de la Seine ; seuls les aspects financiers sont différents. La ville de Lyon avec l'appui du Recteur d'Académie et le concours du Conservatoire, réalise cette création avec un succès remarquable. On trouvera en annexe la description de cette expérience. En bref, celle-ci consiste à confier des moniteurs pourvus d'une culture générale suffisante et d'un niveau élevé de pratique musicale, l'enseignement de la musique dans les écoles primaires, après une période de formation au Conservatoire. Les moniteurs sont payés par la municipalité qui fait appel à leurs services.

Il y a un double avantage : donner aux enfants un enseignement de qualité et offrir à des musiciens valables un débouché qui, en leur assurant des ressources décentes, leur permet de poursuivre une activité artistique. (…)

## Second Degré (…)

La Commission demande, comme elle l'a déjà indiqué pour l'Enseignement Primaire, que l'idée démocratique et si hautement généreuse de la réforme de l'enseignement, qui est de donner à tous les enfants une chance égale devant la vie s'étende aussi à la vie artistique. Les arts et spécialement la musique doivent être offerts à tous les enfants au même titre que les autres disciplines ; les enfants ont tous un droit égal à recevoir une formation qui sera, au cours de leur vie d'adultes, une source de joie et d'équilibre. (…)

La Commission souhaite que les programmes de l'Enseignement Musical dans le second degré, considèrent la Musique à la fois

comme un élément de culture et un moyen d'accroître la sensibilité et le goût des élèves. La Commission propose que l'horaire de formation soit porté à 1 h 30 par semaine (...)

L'heure de chorale facultative qui figure dans les programmes, doit également figurer toujours dans les emplois du temps et devrait se situer à un moment de la journée tel que tous les élèves, et non pas seulement les internes, puissent y assister. L'attention des chefs d'établissements devrait être attirée sur l'intérêt du chant choral. Le service des professeurs devrait pouvoir comporter 2 heures hebdomadaires de chorale. (...)

### Pour le second cycle

Considérant que le classement des disciplines artistiques parmi les matières facultatives repousse dans l'esprit des élèves le domaine des arts dans un monde de seconde importance, la Commission émet le vœu que dans la formation du second cycle, il y ait place, dès la classe de seconde, pour un enseignement optionnel non plus seulement facultatif de la musique.

Dans ce but, la Commission considère que par sa valeur de culture, l'enseignement de la musique peut être assimilé à l'enseignement d'une langue vivante. C'est pourquoi elle suggère que la musique puisse être considérée comme l'une des secondes langues vivantes prévues dans les programmes d'étude et d'examen des diverses sections : il est entendu que l'épreuve facultative de musique actuelle sera maintenue, mais lorsque la musique sera choisie à la place d'une seconde langue vivante, une seconde langue vivante au sens traditionnel, prendra sa place dans cette épreuve facultative. (...)

### La Formation des Maîtres

Il existe déjà, sous la direction de l'Inspection Générale de la Musique à l'Éducation Générale un certificat d'aptitude (C. A. E. M) à 2 degrés permettant le recrutement de maîtres de qualité pour l'enseignement secondaire. La préparation à ce concours se fait actuellement pour la moitié des candidats au lycée La Fontaine, l'autre moitié étant formée dans différentes écoles nationales de musique ayant organisé des cours à cet effet. La Commission pense qu'il serait bon d'envisager également la création d'une licence d'enseignement pour la musique, ce projet devant faire l'objet d'une étude ultérieure. La Commission estime également que la formation des professeurs de C. E. G. ne doit pas considérer la musique comme une simple discipline complémentaire, mais aussi comme une discipline à part entière faisant l'objet d'une des options de la bivalence propre à cette formation. (...)

Nous tenons à remercier
Elisabeth Bévard, DESCO A3,
d'avoir bien voulu nous communiquer ce rapport sorti du fin fond de ...ses placards.
NDLR

## *PREMIER FESTIVAL NATIONAL DE CHANT CHORAL SCOLAIRE VAISON LA ROMAINE*

*par Gérard AZEN, Inspecteur général de l'Éducation nationale*

Créé à l'initiative du ministre de l'Éducation nationale, le premier festival national de chant choral scolaire s'est déroulé à Vaison-la-Romaine du 30 mai au 2 juin 1998.

Cette manifestation d'envergure, inscrite dans la politique ministérielle de développement du chant choral (BO n° 33 du 27 novembre 1997) s'est donné pour objectif essentiel la valorisation des pratiques musicales collectives à l'école, au collège et au lycée en veillant à :

- rassembler durant une même période et dans un lieu unique plusieurs productions musicales de qualité, réalisées dans les départements et académies,
- encourager les initiatives et les créations originales, en particulier celles mettant en œuvre un partenariat artistique,
- permettre l'expression des chorales aux différents niveaux de la scolarité, écoles, collèges et lycées,
- témoigner de la diversité des répertoires et pratiques musicales sur tout le territoire,
- attester enfin de la vitalité de l'Éducation nationale dans le domaine du Chant choral.

À l'invitation de l'inspection générale, plusieurs groupes avaient manifesté leur intention de participer à ce premier festival. Après concertation avec les différents responsables pédagogiques et administratifs, il a été décidé de retenir des groupes représentant les trois niveaux de la scolarité (écoles, collèges, lycées), en fonction de la variété des répertoires étudiés, de la diversité des académies, en privilégiant les groupes situés en zone d'éducation prioritaire ou en zone rurale. Les capacités d'hébergement et d'accueil, les contraintes d'organisation des concerts et la date choisie ont ainsi permis de retenir 15 groupes originaires d'autant d'académies, rassemblant 1500 élèves (400 écoliers, 700 collégiens et 400 lycéens).

De nombreux partenaires se sont associés à ce projet pour lequel le ministre Claude Allègre avait missionné la Fédération nationale des chorales scolaires pour en assurer la mise en œuvre : le ministère de la Culture, les collectivités locales, le journal "Le monde de l'Éducation", Radio-France et sa Maîtrise, la Ville de Vaison-la-Romaine, l'association A Cœur Joie, la Sacem, etc.

La maîtrise de la logistique a constitué un élément déterminant dans la réalisation du festival : transport par la SNCF, hébergement dans les internats disponibles de la région, restauration organisée par la Ville de Vaison, navettes de cars entre les différents lieux, etc. Grâce à Gérard Reynaud, instituteur et conseiller municipal, qui a pu bénéficier d'une décharge mise à la disposition de la FNCS, et à son équipe, tous ces problèmes ont trouvé des solutions. Jean-Pierre Blaise a pour sa part largement œuvré pour assurer la coordination générale et la réussite de l'entreprise.

Le budget prévisionnel s'élevant à 1 655 000 francs a été pris en charge en grande partie par le ministère de l'Éducation nationale et par celui de la culture (respectivement près de 70 % et près de 15 %). Il faut souligner à ce sujet que c'est la première fois que des ministres montrent autant de détermination et d'intérêt pour la pratique du chant choral scolaire et financent de manière aussi importante une telle manifestation musicale.

La présence de Claude Allègre et de Catherine Trautmann dans le théâtre antique de Vaison-la-Romaine, le 1er juin, au milieu des 1500 participants et des nombreux spectateurs a constitué un des moments forts de ce festival où élèves et enseignants ont pu manifester leur joie de chanter devant… et avec leurs ministres. Il est bon de souligner que cette présence témoigne aussi de la volonté de resserrer les liens entre les deux ministères dans le domaine

des enseignements artistiques et culturels. La conférence de presse qui s'est tenue en fin d'après-midi a permis aux deux ministres d'exposer leurs projets sur ce thème.

Concernant les productions musicales on a pu écouter de très nombreux jeunes choristes, accompagnés par des instrumentistes partenaires de l'Éducation nationale, comme par exemple les orchestres d'élèves des Conservatoires de Bayonne et Metz, un quintette de cuivres, des ensembles instrumentaux, ou tout simplement un piano, qui ont interprété avec talent et sensibilité les chants appris sous la direction de leurs professeurs. Quatre concerts ont vu se succéder dans un kaléidoscope musical inattendu des pièces de Mozart, de Michel Fugain, une comédie musicale créée par les élèves eux-mêmes, les *Chichesters Psalms* de Bernstein, des chansons populaires, les *Petites Voix* de Poulenc et bien d'autres chœurs encore… Un concert symphonique organisé dans la cathédrale a donné l'occasion d'entendre les orchestres des jeunes des lycées et conservatoires ainsi que de jeunes solistes au talent prometteur.

Pour chaque groupe de 100 à 150 élèves, la présentation soignée, l'attention du chef de chœur, l'exigence de qualité, la bonne volonté ou l'excellence témoignent du sérieux de la préparation et du souci de professionnalisme des enseignants. Bien sûr tout ne fut pas parfait mais tout a été mis en œuvre pour que chaque prestation musicale soit construite autour d'une thématique et que les voix "chantent".
Les professeurs et les instituteurs qui ont accepté de participer à cette aventure en tireront de nombreux enseignements à l'écoute des autres : choix du répertoire, durée de la prestation, technique vocale, équilibre des voix, sonorisation (!), mise en espace, etc…
À ce titre, un festival national ou un festival académique est un lieu de formation et de perfectionnement utile à tous. L'enregistrement de tous les concerts réalisé par France Musique servira non seulement de témoignage pour tous les participants mais surtout aidera chacun à progresser.

Trois grands moments ont aussi jalonné ce festival, mobilisant l'ensemble des participants pour interpréter avec une immense émotion les chants communs : le Choral final de la cantate 140 de J.-S. Bach, dirigé par Denis Dupays, chef de la Maîtrise de Radio France, la chanson *Comme un soleil* de Michel Fugain et le célèbre gospel *Oh Happy Day*, dirigés par Jacky Locks, professeur dans l'académie de Nancy-Metz.
De la solennité de Bach à l'exubérance du gospel, en passant par la chanson poétique, c'est tout un éventail des pratiques musicales collectives dans nos établissements qui s'est déployé, exprimé par mille cinq cents voix émues, vibrantes et chaleureuses.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan définitif de ce premier festival. On peut cependant affirmer que les professeurs et les instituteurs qui se sont engagés dans ces rencontres, comme dans les rencontres départementales ou académiques ont mesuré l'importance éducative du chant choral, contribuant à l'épanouissement de la personnalité de chacun et la formation du futur citoyen, par l'écoute et le respect de l'autre.

## Dimanche 31 mai

*16 h 15*

Écoles élémentaires et collèges du Vaucluse :
*Chansons d'hier et d'aujourd'hui.*
Collèges de Valence d'Agen :
*Le tour du monde en 80 jours*, comédie musicale.
Collèges de Saône et Loire : *Nocturnes*, Mozart
Collèges de Rennes : *Au vent des Îles*, suite antillaise.

## Lundi 1er juin

*14 h*

Écoles élémentaires du Pas de Calais : *Les enfants du vent.*
Collèges de Montpellier : Musiques spirituelles du Monde.
Collège Villeneuve de Grenoble : *Mara ou l'Amour bleu*, comédie musicale.

*16 h 15*

Écoles élémentaires de la Manche :
*Chansons de France.*
Lycées et CNR de Bayonne et Pau :
*Chichester Psalms*, Bernstein.
Collèges de Poitiers : *Chante la vie !* Fugain

*21 h*

Concert Symphonique à la Cathédrale
Lycées de l'académie de Nancy-Metz :
*Thamos, roi d'Égypte*, suite symphonique, Mozart.
Conservatoire National de Région de Bayonne :
Final du *concerto pour violoncelle*, Dvorak
Premier mouvement du *concerto pour violon*, Katchatourian

## Mardi 2 juin

*10 h 30*

**CONCERT DE CLÔTURE**

Chant commun : Choral, extrait de la *Cantate 140* de JS Bach
Écoles élémentaires du Val d'Oise : *Prévertiades*, création
Maîtrise de Radio-France : Musiques baroques, Casanovès, *Les petites voix*, Poulenc
Chant commun : *Comme un soleil*, M. Fugain, solistes : Maîtrise de Radio-France
Lycées de l'académie de Nancy-Metz : *Thamos, roi d'Égypte*, Mozart
Chant commun : *Oh ! Happy Day*, gospel

*Il est des musiques comme des histoires pour enfants : elles font peur et on en redemande. À peine commencées, elles font déjà frémir. Et l'auditeur de se blottir pour mieux affronter l'effroi qui fait… du bien ! Alors se décharge cette angoisse tellurique qui nous tenaille et se libère cette émotion toujours recherchée. Et puis, n'en rajouterions-nous pas quand on sait que cela finit bien ? Avec ce Libera me de Fauré, le parcours est assuré ! Ah ! Cet unisson final ! Quel exutoire ! C'est du 16/9ème en musique !*

## *Proposition de travail d'écoute sur le Libera me, extrait du Requiem de Gabriel Fauré*

On pourra faire remarquer que cette pièce est très abordable vocalement et peut faire partie du répertoire vocal de l'élève. Les niveaux concernés seront, je pense, ceux de la 5e, de la 4e ou bien de la 3e.



### Écoute

Ce passage peut figurer parmi l'objet d'une des 6 œuvres de référence, en faisant appel à d'autres extraits musicaux apportant d'autres éclairages.

1 - Étude de l'œuvre elle-même
Recherche de la forme (grandement facilitée par la connaissance du chant)
Forme (Édition Belwin & Mills, Chant-piano, pp. 47/63)

**A : mes 1 à 36**

Tempo modéré, nuance *piano* à légèrement *forte* ; caractère : à la fois tranquille, serein et inspiré - grande envolée à la fois en force et en tension - : baryton solo soutenu discrètement par l'orchestre limité aux cordes et à l'orgue ; présence d'un ostinato rythmique ;

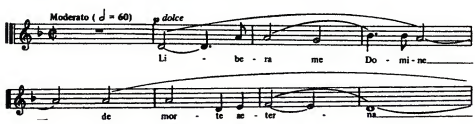


**B : mes 37 à 52**

Tempo modéré, nuance *piano* à légèrement *forte* ; caractère plus emphatique à cause de la présence du chœur mixte ; écriture homorythmique, sans heurt : abandon de l'ostinato ; sentiment d'humilité (faire le lien avec le sens des paroles)

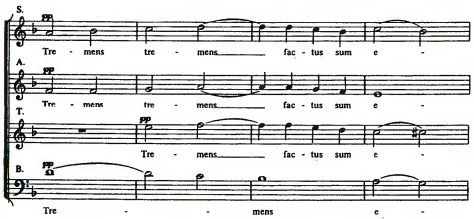


**C : mes. 52 à 92**

Tempo plus rapide, et les nuances plus *forte* ; le chœur, puissant, fait de grandes envolées. Il est soutenu par les cors, première apparition de cuivres dans ce *Libera me*, aux accents répétitifs haletant et irréguliers ;

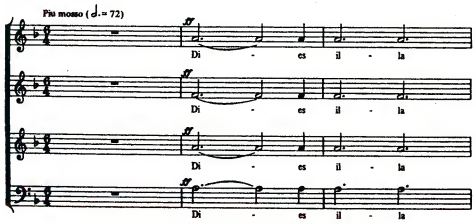

Les mes. 52/61 et mes 61/69 sont porteuses de la même idée avec un crescendo ; Avec les cors haletant et obsédants, les contrebasses montent désespérément vers l'aigu, par essais successifs, mais ne semblent pas aboutir. Les mots *Dies iræ, dies illa* sont le vecteur de cette frayeur orchestrale et chorale ;

Les mes. 70/80 gagnent en ampleur et sérénité ce qu'elles perdent en effroi et tension : les mots *Requiem æternam* sont traduits avec largesse et apaisement (mes. 78/80).

Mes. 81/91 : assagissement du tempo, baisse du volume sonore avec un grand decrescendo, atmosphère plus apaisée dû aussi par la présence des voix graves (*luceat eis*) ; réapparition de l'ostinato rythmique qui fait le lien entre cette partie-là et la suivante ;

**A' : 93 à la fin**

Reprise de A au chœur, qui confère à la mélodie une ampleur insoupçonnée, un charisme certain, un lyrisme entraînant.
Présence plus remarquée des cordes qui soutiennent la masse orchestrale (≠ avec le soliste) ; Présence d'une coda (mes.124/130) confié au soliste crée un effet d'apaisement confirmé par les dernières mesures (131/136) chantées par le chœur dans la nuance pp.

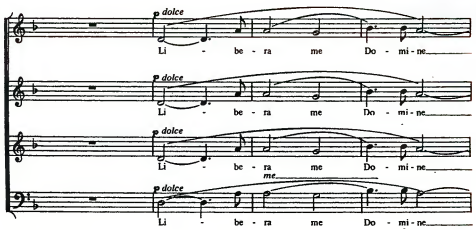


La structure générale du *Libera me* est un vaste crescendo qui trouve son apex aux mes. 54/69 qui ensuite s'apaise par palier.
Architecture en forme de cloche, extrêmement usitée dans les formes structurelles musicales

## Écoutes annexes/périphériques

La liste est loin d'être exhaustive : je ne présente que des pistes de réflexion qui peuvent être mises en parallèle avec l'écoute intégrale du *Libera me* de Fauré.

Les Dies iræ

Dans le même esprit

Sur les paroles *Dies iræ* effet de terreur redoublé par l'ochestre et le chœur

Au XVIIIè : Mozart - *Requiem - Dies iræ* : jeu de masses ; écriture homorythmique ; violence orchestrale ;

Au XXè : Duruflé - *Requiem - Libera me* : exactement la même structure : soliste homme, chœur, cuivres au *Dies iræ* ; reprise de *Libera me* à la fin par le chœur). Cette écoute peut faire office de contrôle d'évaluation. (voir infra).

Une approche tout autre

L'idée de terreur disparaît au profit d'une intériorisation

Au XIXè : Brahms - *Deutsches Requiem* - n° 2 *Denn alles Fleisch* : présence d'un ostinato aux timbales ; immense crescendo et decrescendo ; présence des cors ; musique religieuse autre qu'en latin ;

Au XIXè : Berlioz - *Requiem - Dies iræ*

Un sentiment d'humilité s'y dégage, aidé par la présence des voix aiguës, dans l'extrêmement piano ; le déchaînement arrive sur le *Tuba mirum* soutenu par les quatre quatuors de cuivres et les seize timbales !

Autres musiques religieuses
(et autres que le *Requiem*)

Ici, c'est une réflexion sur la musique au service du culte religieux, sans être liée avec la messe des morts

Religion chrétienne

*Missa criolla* (Amérique latine) : musique populaire au service de l'Église ; instruments populaires qui varient selon les enregistrements ; réflexion sur musique écrite (le chant) et instrumentation libre (libre choix des interprètes) ; réflexion sur l'emploi de musique savante et celle populaire.

Autres religions

Derviches tourneurs (Turquie) : caractère lancinant et répétitif qui amène à l'extase (très éloignée de cet esprit de terreur, de frayeur) ; musique non écrite ; musique réservée, du moins au début, aux seuls religieux.

Cérémonie taoïste (Japon) : musique essentiellement percussive, sans notion du "beau", qui accompagne les gestes et la prière ; musique non écrite.

## Évaluation

Le Libera me du Requiem de Duruflé : d'une structure très proche (soliste baryton, chœur, cuivres au *Dies iræ* ) ; découpe similaire avec la reprise de *Libera me* à la fin par le chœur à l'unisson). Pour faciliter cette recherche la forme, présenter le texte latin et sa traduction.

Sylvain Labartette
professeur d'Éducation musicale
Lycée-Collège Brassens
75019 Paris



Steinberg
CUBASE
Score

**Séquenceur MIDI, édition de partitions et enregistrement audio sur disque dur pour compatibles PC et Macintosh**

- Appogiatures automatiques
- Tablatures de guitares
- Quintolets, Septolets, etc...
- Signatures rythmiques complexes
- Notation de batterie, percussions
- Préselections de portées et de mises en page
- Espacement des symboles programmable
- Taille et nombre de lignes par portée réglables
- 32 pistes Audio sur PowerMacintosh (VST)
- 8 pistes audio sur compatibles PC
- **Conditions Education Nationale**

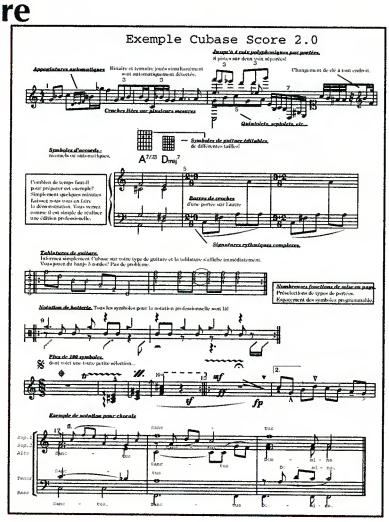


Distribué en France par Steinberg France • BP 50251
188, allée des érables • 95957 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 48 63 11 25 • Fax : 01 48 63 11 01
INTERNET : http://www.steinberg.fr

# Débats

*Nous publions ci-dessous deux courriers qu'il nous a semblé instructif de confronter. À l'occasion d'un récent article de presse. Le premier déplore et dénonce vivement la présentation tendancieuse de l'Éducation musicale par des artistes et des journalistes pourtant spécialisés qui, force est de le constater, méconnaissent la réalité que nous construisons chaque jour. Le second, plutôt que de présenter un témoignage toujours précieux d'une Éducation musicale manifestement vivante se livre à un exercice dont l'argumentaire renvoie à une vision surannée des réalités de nos enseignements. Alors, cessons donc ces empoignades bien stériles pour plutôt témoigner de nos pratiques dont la diversité, loin de nous appauvrir, souligne toujours la richesse éducative que recèle l'Éducation musicale. Et c'est à ce seul prix que les propos de personnalités artistiques - dont l'impact reste proportionnel non pas à leurs compétences sur le sujet évoqué mais plus simplement à leur notoriété - nous seront plus volontiers favorables.*

## Entretien tronqué

Chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous une réflexion que l'on peut partager, si vous le jugez opportun, avec les lecteurs du bulletin de l'APEMU.

En attendant mon train au retour… d'un jury de CAPES, j'ai acheté le numéro 221 de mai 1998 du *Monde de la Musique* pour un article sur l'Édit de Nantes signalé par une lycéenne. Or, je trouve dans ce même numéro un entretien avec Daniel Barenboim qui se termine par le paragraphe suivant, dont je suppose qu'il ne vous laissera pas tous indifférents :

" Je ne suis pas prophète en ce qui concerne l'évolution de la musique mais je suis plutôt inquiet quant à l'avenir de l'éducation musicale. On ne s'est jamais autant intéressé à la musique qu'aujourd'hui, mais d'une façon moins active qu'autrefois. Le public d'il y a seulement trente, quarante ans avait une éducation musicale véritable, une connaissance de la musique qui fait défaut au public actuel. Qu'en sera-t-il pour nos enfants ? La question la plus urgente pour l'avenir est le renouveau de l'éducation musicale. "

Nous avons tous fait l'expérience des "entretiens" publiés par la presse, dans lesquels nos propos ont été transformés ou tronqués. Il serait bien sûr intéressant d'interroger Daniel Barenboim lui-même sur ce sujet. Par ailleurs, la place de ces phrases en dernier paragraphe de l'article n'est probablement pas innocente : on sait que c'est les derniers mots qui restent le plus facilement en mémoire.

Cela dit, j'aimerais savoir en quoi l'éducation musicale était supérieure, plus "véritable", voici "trente, quarante ans". Écoutons sur le terrain, et non dans le discours officiel, les comparaisons établies par les générations précédentes : on en retient que la musique est actuellement envisagée avec sérieux, et qu'autrefois, la musique était souvent synonyme d'heure de détente, voire de b… ! Nous connaissons tous des personnes qui disent qu'elles " auraient aimé faire de la musique mais qu'on n'y était pas du tout initié pendant les études". Toutes les formes de pratique musicale que nous rencontrons dans les collèges et lycées, accessibles à tous, ne peuvent que former un public critique.

Refusons bien sûr les généralisations : l'éducation musicale n'était pas "il y a trente, quarante ans", absolument absente, et elle n'est certes pas homogène actuellement. Cette généralisation serait aussi sotte que celle

actuellement à la mode, et tenue par des directeurs d'institutions officielles, qui consiste à plaindre les jeunes français pour l'absence d'éducation artistique, en les comparant à tous les jeunes italiens ou allemands qui seraient très au courant sur l'ensemble de l'histoire de l'art… Piètres clichés, aussi grotesques que faciles à tenir sans aucune vérification.

Si les propos cités ont été réellement tenus par M. Barenboim, invitons-le à découvrir lui-même sur le terrain l'apport de l'éducation musicale au sein de l'éducation nationale, et, éventuellement, à nous apporter des suggestions constructives. Si cet artiste n'a pas prétendu juger l'actuelle éducation musicale en 83 mots, ce qui me parait plus probable, Ce paragraphe qui termine la page 31 du *Monde de la Musique* montre une fois de plus les dangers des synthèses d'entretiens, qui ne sont jamais transparentes, encore moins innocentes.

Patrice Latour
professeur d'Éducation musicale
Lycée Jeanne d'Arc 76044 Rouen



## *Mouvement d'humeur*

Chers collègues,

Bien sûr, le texte d'Y. Maze, publié dans le n° 160, un tantinet provocateur, était publié pour nous faire réagir… Alors, pour la première fois, je vous écris et je ne suis toujours pas adhérent !

Je n'ai jamais trouvé, dans mes échanges avec d'autres professeurs de musique, quelqu'un proposant des réponses s'accordant aux miennes, pour les questions qui me taraudent.

### Les questions

Sur l'image du cours de musique

Pourquoi, lorsqu'on parle de cours de musique à quelqu'un, celui-ci évoque-t-il toujours ses souvenirs en termes de " rigolade ", " pipeau ", etc… ?

Sur ce que " suggère " le mot *musique* (au sens de suggestion mentale)

Pourquoi, lorsqu'on dit à quelqu'un que l'on est prof de musique, celui-ci pose-t-il tout de suite la question : " De quel instrument joues-tu ? " (association naturelle musique-pratique instrumentale?).

Après tout, lorsque nous-même avons appris la musique, n'était-ce pas parce qu'on voulait jouer d'un instrument ?

### Sur le contenu du cours de musique

Pourquoi y a-t-il en nous une telle résistance à aller dans le sens du désir naturel chez les adolescents (même les élèves de conservatoire se précipitent chez eux sur la musique d'Oasis ou de Björk) ?

### Mes réponses actuelles

Je persiste à croire que, d'une part, l'association naturelle musique-pratique d'un instrument et, d'autre part, la volonté de faire adhérer le maximum d'élèves à cette pratique doit conduire à envisager un cours centré sur la pratique instrumentale de différents instruments populaires chez les élèves (ceux que l'on voit à la télé : batterie, clavier, guitare) pour jouer des musiques des années 90 de préférence.

Je persiste à croire que l'éveil de l'imagination créatrice doit être une finalité d'un enseignement qui se dit " artistique " et doit donc passer par la création de petits morceaux par les élèves. L'évaluation de cette activité création (et les problèmes que cela pose) permettra enfin (!) de nous rapprocher des questions que se posent à ce sujet nos collègues d'arts plastiques.

Concrètement, dans les 13 classes de collège dont j'ai la charge, sur une année d'environ 30 cours de 55 minutes, j'essaie d'équilibrer de manière égale tous les ateliers pour que chaque élève de 5e, 4e, 3e ait pratiqué environ 3 h 30 de clavier (pratique mélodique), 3 h 30 de guitare (pratique harmonique d'accompagnement), 3 h 30 de batterie (pratique rythmique), 3 h 30 de chant (pratique vocale), 3 h 30 de création (pratique d'invention).

Cependant je me sens un peu solitaire dans ma démarche.

### Les réponses des nouveaux programmes

Je crois lire en filigrane, dans les nouvelles orientations, un recentrage du cours d'Éducation musicale autour de l'activité d'écoute de disques, la pratique d'instruments étant plutôt réservée hors-

temps scolaire aux élèves motivés (ateliers instrumentaux fortement conseillés) en espérant que ceux-ci constituent un noyau moteur pour stimuler l'adhésion des autres élèves aux activités de la classe entière. Cela peut être une stratégie (?) pour faire face aux difficultés croissantes que nous rencontrons avec notre public scolaire, mais est-ce vraiment cet aspect que les nouveaux programmes ont voulu prendre en compte, et, est-ce vraiment la bonne façon de poser le problème ?

Ou alors, peut être dans notre société, la pratique musicale devient-elle, de plus en plus, l'affaire de spécialistes issus de conservatoires (une poignée de musiciens de studio pour la musique commerciale, quelques orchestres spécialisés : répertoire baroque, répertoire contemporain ou romantique) et, peut être, la relation du consommateur moyen à la musique passant nécessairement par un médium, le recentrage des programmes actuels autour de l'écoute suit-il cette évolution : une musique " parfaite " d'un côté et des auditeurs " éclairés " (sachant reconnaître un thème, une variation…) et culturellement avertis de l'autre ?

## Mes " attentes " par rapport à L'APEMU

J'aimerais trouver dans le bulletin des idées pour faire grimper les pourcentages de " satisfaits " dans mes activités création (1 élève sur 2).

J'aimerais entamer avec des collègues pratiquant l'activité clavier, guitare, batterie, un échange sur les objectifs spécifiques, et sur les critères d'évaluation de ces activités

J'aimerais participer à une réflexion profonde de toute notre matière à la fois sur " l'image de marque" de notre matière, cet inconscient collectif que l'on retrouve dans l'attitude de certains principaux, et même, collègues d'autres matières… (quand on pense qu'une société comme Perrier a dépensé une fortune pour conserver son image de marque, ne faudrait-il pas s'interroger sur des moyens radicaux à mettre en œuvre pour modifier notre image dans la société française) ; et aussi sur la suggestion mentale faite à l'élève par le contenu proposé :

- par ex : Quelle suggestion mentale fait-on en proposant aux élèves des chansons telles que celles proposées par "Musique, musiques" Éd. Fuzeau 97 ?

- par ex : Quelle suggestion mentale fait-on en proposant à l'élève la seule pratique de l'instrument flûte à bec ?

- par ex : Que me suggère la lecture des modalités des épreuves du Baccalauréat 98 pour des élèves en spécialité musique lorsque la seule activité créatrice proposée est : "*l'invention de compléments musicaux à un texte musical (variation, développement, accompagnement, amplification, création d'une phrase…* " ? On aura bien sûr reconnu l'essentiel de ce qui caractérise la musique contemporaine !!!)

Ai-je rêvé ou ai-je entendu un mot commençant par RIN et qui se termine par GARD ?

## Mouvement d'humeur

Alors, j'en ai vraiment assez de lire et d'entendre toujours les mêmes jérémiades sur " l'attitude " de tel proviseur, sur le recteur Machin, ou sur le nombre d'heures bidule qui n'est pas assez ceci ou qui est trop cela.

J'en ai assez d'entendre des collègues, lorsqu'ils viennent au jury de baccalauréat - épreuve facultative, dire qu'ils ne comprennent rien à la musique d'Aperghis, ou de Boulez, et tout cela parce que les problèmes liés à l'évaluation de créations artistiques ne font pas partie de notre métier.

J'en ai assez de lire les sempiternelles considérations sur l'Art (ce qui en est, et ce qui en est pas), le Sérieux (ce qui l'est ou ce qui ne l'est pas), et son corollaire l'Exigence (celui qui l'a envers ses élèves ou pas), l'Interêt futur de l'élève (que celui-ci, bien sûr, ne perçoit jamais), la Pédagogie (la mauvaise et la Nouvelle qui fera mieux " passer " le solfège, pardon, le Langage musical, mieux " avaler " la musique classique, sans oublier les professeurs qui NE sont PAS des animateurs…

J'aimerais que tous les élèves aient à un moment donné de leur vie pratiqué la musique… mais peut-être Jules Ferry est-il définitivement enterré ?

Musicalement vôtre,

Pierre Crispi
professeur d'Éducation musicale
69009 LYON

P.S. J'effectue 2 sondages par an pour tester l'adhésion des élèves aux activités proposées (3 réponses possibles pour chaque activité : j'ai aimé, j'ai été indifférent, je n'ai pas aimé)

Depuis 95, tous niveaux 5ème, 4 ème, 3ème confondus, sur les contenus actuels :

78,2% ont aimé l'activité clavier
72,4% " batterie
66,1% " guitare
48,1% " création
45,4% " chant

## *Parcours diversifiés*

Depuis cette rentrée scolaire, beaucoup de parcours diversifiés ont vu le jour. Dans bon nombre d'entre eux, le professeur d'Éducation musicale s'y trouve impliqué. Les idées et les collaborations sont très diverses, mélangeant ainsi notre discipline à beaucoup d'autres.
À travers les discussions que nous avons pu avoir lors de nos réunions académiques, nous avons pu nous rendre compte que cette pratique s'est avérée passionnante, extrêmement utile et profitable pour les élèves. Cependant un certain nombre de problèmes sont apparus à tous ceux qui ont souhaité tenter l'expérience.

C'est avec un certain enthousiasme, que bon nombre de collègues ont tenté l'expérience des parcours diversifiés. Ainsi notre discipline s'est vue jumelée avec des disciplines aussi variées que l'anglais, le français, l'histoire, les matières scientifiques, etc.

Certains collègues ont profité de cette "structure" (mais est-ce réellement une structure comme nous le verrons plus tard ?) pour travailler de plus près le projet chorale qui regroupe beaucoup d'établissements de l'académie : *West-side story*. En effet le travail passionnant que nous pouvons mener autour d'une telle partition pose des problèmes de travail sur la langue anglaise : prononciation, articulation, accentuation… Grâce aux efforts conjugués des deux professeurs, chacun dans sa spécialité, ne peut être qu'un plus pour atteindre une qualité d'interprétation musicale.

Pour d'autres, ces parcours diversifiés ont été la possibilité de travailler avec les élèves dans d'autres directions et de rattacher notre discipline à d'autres. Si dans nos cours il nous arrive bien souvent d'aborder des éléments de culture générale, d'histoire, de littérature, de sciences (etc.), nous n'avons généralement que très peu de temps pour l'aborder. Ainsi ces heures sont l'occasion pour un enseignant d'établir des liens avec le contexte plus général qui séquence ou qui est lui-même influencé par une œuvre musicale. Chacun peut alors se tourner vers un aspect culturel qui lui est familier, ou vers un collègue avec lequel il a déjà l'habitude d'échanger des idées, voire même de travailler.

Il me semble que ces parcours ne peuvent être que profitables aux élèves, et à la vie même du collège. En effet un certain nombre d'expériences réalisées dans l'académie, nous prouvent que les élèves en sortent plus riches d'une expérience nouvelle. Un travail en parcours diversifié permet à certains élèves en très grande difficulté scolaire de récupérer un certain retard, de se créer une autre représentation mentale de l'école et des enseignants. Apprendre une structure grammaticale anglaise d'une chanson, parler d'une période historique en se la représentant concrètement avec des tableaux, des musiques, des textes descriptifs, la connaissance de modes de vies, etc.
Les exemples ne manquent pas. Bien souvent les élèves se plaignent de ne pas comprendre pourquoi ils doivent passer d'une matière à l'autre sans qu'aucun lien ne soit mis en évidence. Dans les collèges les plus difficiles où les élèves ont perdu le sens même de ce qu'est le savoir, la nécessité même du savoir, il est primordial que les enseignants eux-mêmes arrivent à redonner du sens à tout ce qu'on peut enseigner en collège.

À ce stade de la réflexion il me paraît important de replacer un certain nombre de

FUZEAU

Collection

# Musique, Musiques !

pour les collèges

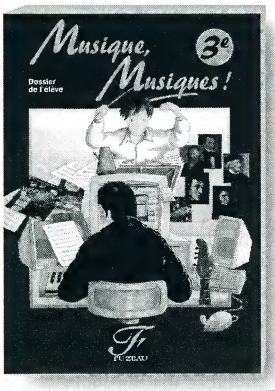

Conçue pour répondre à l'ensemble des instructions officielles en vigueur.

*Musique, Musiques 6e*
*Musique, Musiques 5e*
*Musique, Musiques 4e*
*Musique, Musiques 3e*

*pour chaque niveau :*

## I. Le dossier de l'élève

| PRIX T.T.C. | Unité | + de 20 | + de 50 | + de 100 |
|---|---|---|---|---|
| | **32,00** F | **30,00** F | **28,00** F | **26,00** F |

## II. Le guide pédagogique

**55,00** F TTC

## III. Les supports sonores

a. – Le CD I : les outils de la production sonore
b. – Le CD II : Pratique instrumentale
c. – Le CD III : répertoire chanté

**110,00** F TTC l'unité

***L'OFFRE DÉCOUVERTE !***
(pour chaque niveau)

**– 1 dossier de l'élève**
**– 1 guide pédagogique**
**– 3 CD**

**340,00 F TTC**

*Compléments d'informations sur simple demande :*

B.P. 6
79440 COURLAY
TEL. 05 49 72 22 13
FAX 05 49 72 28 98

EDITIONS J. M. FUZEAU

*Espace* FUZEAU
1, rue Montalembert
75007 PARIS
TEL. 01 44 39 03 80

http://www.ed-fuzeau.fr - Email jmfuzeau@wanadoo.fr

choses importantes. Les parcours diversifiés ne doivent en aucun cas se substituer aux disciplines obligatoires ; ils ne sont là que pour attirer l'attention des élèves et des enseignants (parfois) sur les possibilités de liens qui sont réalisables entre les cours. Le savoir n'est pas qu'un empilement de connaissances n'ayant aucun lien entre elles, mais bien la capacité de créer des liens entre les différents phénomènes qui nous entourent. Ces parcours sont un plus accordé aux élèves, afin qu'ils puissent réaliser des progrès, découvrir qu'ils sont capables de savoir, d'écrire, de lire, de compter, d'apprendre…

Cette année, j'ai pu me rendre compte que certains élèves de 5ème d'insertion écrivaient des textes pendant mes cours (soit sur des musiques écoutées, soit en vue d'écrire des chansons) et refusaient de faire des rédactions en cours de français. Après discussion avec ma collègue de Lettres nous avons fait un travail commun de rédaction de textes de chansons sur des sujets précis que la plupart des élèves ont réalisé avec entrain. Il suffisait dans ce cas précis, de sortir les élèves d'un contexte qui était, pour eux, synonyme d'échec ; pour le remplacer par un autre relativement proche mais qui correspondait à une expérience de plaisir.

Malgré toutes ces expériences, un certain nombre de problèmes se sont posés à nous tous. En effet ces parcours diversifiés sont mis en place sur la base du volontariat des enseignants et par rapport à des niveaux de classe précis.

Lors de la rentrée, au hasard des emplois du temps, on se rend compte parfois que le projet qu'on a mis en place ne nous revient pas. Si le projet se met en place, il doit nécessairement être en heures supplémentaires, en plus de la chorale, de l'ensemble instrumental. De plus, n'oublions pas que cette année, un certain de nombre de collègues s'est retrouvé sans avoir aucune heure supplémentaire pour payer les heures de chorale. Il est tout de même affligeant de voir des initiatives constructives paralysées par des problèmes matériels qui sont dus à la lourdeur du "mammouth", elle-même liée aux directives ministérielles sur les heures supplémentaires (…).

D'autre part, si l'enthousiasme entourait la mise en place de ces dits *parcours diversifiés*, il fallait les remplir de contenus intéressants ce qui nécessitait des réunions de concertation entre les professeurs, en vue de mettre au point les éléments abordés, les documents donnés aux élèves, etc. Dans certains cas ces réunions sont brèves car tout a été prévu, mais dans d'autres cas elles sont plus longues car il faut sans cesse "re-cadrer" les choses par rapport aux élèves et leurs manières de réagir face à ce nouveau mode d'enseignement. Il faut penser à tout…

Globalement, les différentes expériences menées dans l'académie de Lyon sont positives. Elles sont la preuve qu'un travail en commun est utile. Dans certains établissements, elles sont devenues inévitables, incontournables. Si elles demandent de l'énergie et de l'investissement, elles apportent beaucoup de satisfactions et de réussites. Cependant il serait souhaitable qu'une réflexion soit menée autour de la mise en place matérielle de ces parcours diversifiés, et qu'une cohérence institutionnelle soit perceptible par l'ensemble des enseignants.

Fernando Ségui
professeur d'Éducation musicale
69009 LYON

# Informations générales

## ENQUÊTE

*L'étude présentée ici a été réalisée par le CEPEC (Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil) international de 794 élèves des académies de Besançon, Grenoble et Lyon. Nous n'en publions que la partie concernant notre discipline ; il faut savoir que ces pages s'intrègrent dans un plan plus général. S'il est toujours délicat de retirer une partie de l'ensemble, il reste intéressant de lire ces informations qui nous concernent au premier chef.*

*Nous vous invitons à lire l'intégralité de cette étude qui est disponible au CEPEC, 14 voie romaine - 69290 Craponne*

### Éducation musicale/collège

Activités culturelles

La répartition des activités culturelles des élèves interrogés sur l'Éducation musicale est semblable à celle des élèves interrogés sur les Arts plastiques. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un enseignement obligatoire.

Les quelques différences non statistiquement significatives sont liées à des aléas d'échantillonnage.

Comme pour les Arts plastiques, si la fréquentation de bibliothèque est importante, seuls 17 % des élèves mentionnent avoir consulté ou emprunté des ouvrages à la bibliothèque à la suite d'un cours d'Éducation musicale. On retrouve une envie de lire des ouvrages ou des revues à la suite du cours pour 33 % des élèves interrogés.

Notons que la fréquentation des lieux culturels musicaux (concerts classiques ou rocks, variétés) est peu liée au cours d'Éducation musicale : 18 % des élèves interrogés sont allés à un concert de rock, variété, jazz à la suite ou à cause d'un cours, 11 % ont assisté à un concert classique ou à un opéra. Pour ces pratiques, on retrouve la prédominance de l'influence du milieu et du lieu d'habitation.

Enfin, 57 % des élèves interrogés pratiquent une activité artistique chez eux, dans un club ou une association de façon régulière (20 %) ou plus occasionnelle.

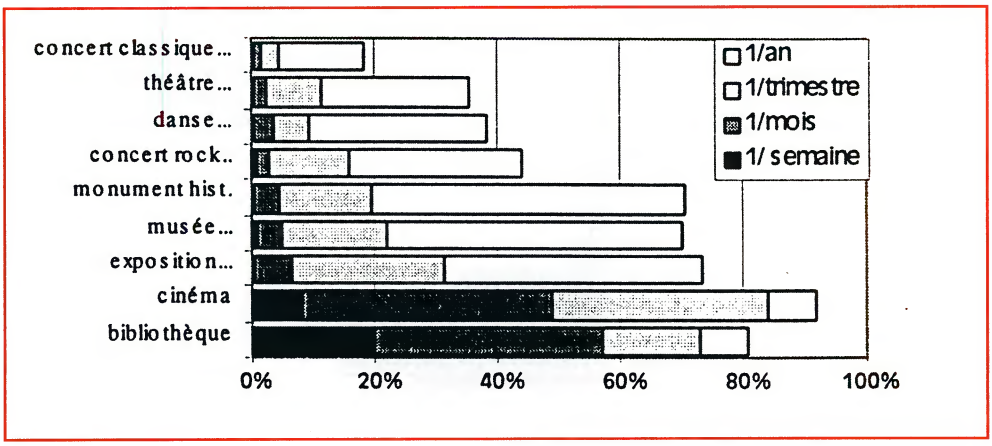


Figure 1
Pratiques culturelles - Éducation musicale (collège)

À la question "qu'est-ce que le cours d'éducation musicale a donné comme envies" à l'élève, il répond d'abord sur le registre de la découverte de nouvelles musiques à 57 % (un peu ou beaucoup). Dans un registre proche, on retrouve l'envie de regarder des émissions musicales à la télévision (43 % un peu ou beaucoup). 43 % des élèves ont envie de proposer de nouvelles sorties musicales ; on ne les retrouve pas de fait dans leurs pratiques effectives.

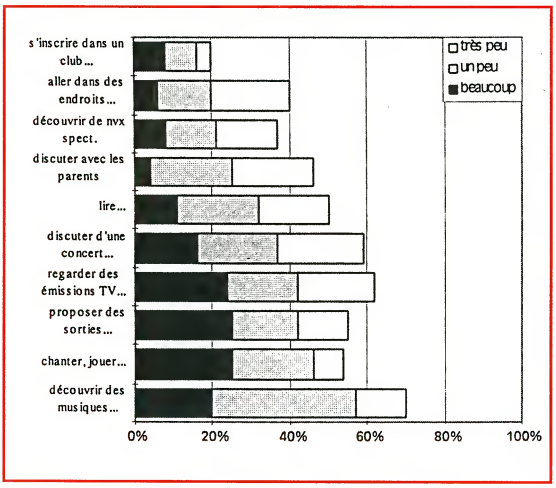


Figure 2
À la suite d'uncours d'éducation musicale, j'ai envie de …(collège)

Le cours d'Éducation musicale engendre (un peu ou beaucoup) chez 46 % des élèves une envie de chanter ou jouer d'un instrument de musique ; cette envie ne se retrouve pas dans les mêmes proportions pour le souhait d'inscription dans un club ou au conservatoire (16 %).
On peut lier ces envies aux pratiques : les élèves interrogés ont mentionné une activité artistique individuelle à la maison (46 %), dans un club ou conservatoire (28 %), avec des amis, copains (36 %).

À la question de l'intérêt pour leur culture personnelle, les élèves interrogés répondent positivement à 79 % (34 % beaucoup et 45 % un peu).

## Rapport à la discipline

On retrouve dans les réponses des élèves interrogés sur l'Éducation musicale le lien avec l'histoire[1] (44 % et 33 %). Le français est mentionné comme utile pour 43 % des élèves, montrant pour l'Éducation musicale un lien plus fort que pour les Arts plastiques. Enfin, il faut noter l'intérêt d'environ un quart des élèves pour les langues en lien avec l'Éducation musicale (21 % et 25 %). Cet intérêt est nettement plus marqué qu'en arts plastiques.

Figure 3
Rapport entre Éducation musicale et/autres disciplines (collège)

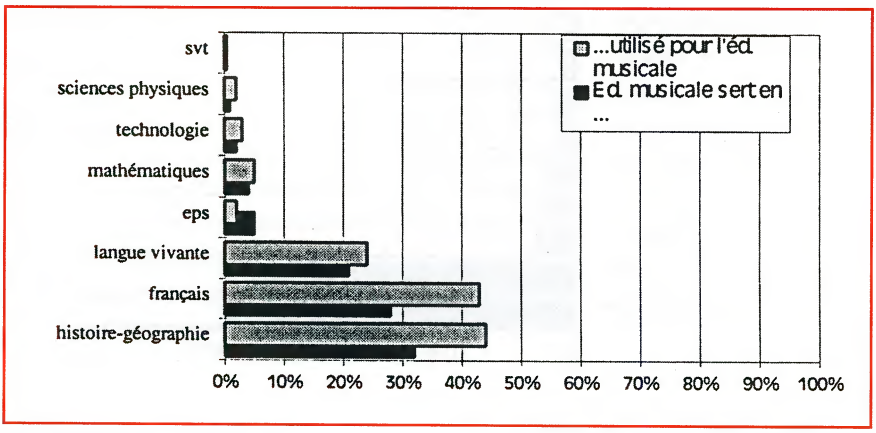


*1. cf. BO "La relation avec d'autres programmes du cycle central (histoire du moyen âge au XXe) contribuera à renforcer les repères culturels des élèves".*

Pratiques scolaires dans la discipline

Types de production

En interrogeant les élèves de collège sur leurs pratiques en cours d'Éducation musicale on constate une dominante sur les activités réflexives de travaux d'écoute[2] et d'analyse d'œuvre : 80 % ont écouté des œuvres classiques ou contemporaines (23 % tout le temps/57 % souvent), 65 % ont analysé des œuvres (22 % tout le temps/43 % souvent). L'écoute du répertoire de variétés est moins fréquente en cours (43 % souvent et 5 % tout le temps).

La production musicale[3] des élèves est présente à travers l'interprétation d'un chant collectif à une ou plusieurs voix (près de 50 % tout le temps ou souvent). D'autres pratiques musicales d'interprétation (chant seul, pratique instrumentale, percussions) sont identifiées de façon moins fréquente.

Une production de composition musicale[4] est moins fréquente : 60 % des élèves interrogés n'ont jamais (17 % rarement) composé une mélodie ou un morceau de musique ; 56 % n'ont jamais (21 % rarement) créé de nouveaux sons, 67 % n'ont jamais (14 % rarement) modifié une partition. La réalisation d'un dessin ou d'un schéma pour suivre la musique est une pratique un peu plus fréquente (29 % rarement, 18 % souvent).

Enfin, il est rarement demandé à ces élèves de réaliser un dossier documentaire (jamais : 74 %), un panneau de présentation d'une œuvre ou d'un artiste (jamais : 72 %) ou un exposé jamais : 70 %.

*2. cf. BO "Analyse de chanson.../...musicalité propre au texte, relation entre texte et mélodie.*
*3. cf.BO "Interpréter un répertoire de chansons" / pratiquer u!n instrument en s'orientant vers le jeu polyphonique".*
*4.cf. BO "Création de chanson avec choix d'éléments musicaux structurants et choix de paroles" / "Les jeux vocaux sont déjà des moments de création".*
*5. cf. BO "Exercices spécifiques de pratique vocale..." / "Acquérir un répertoire de chant à une ou plusieurs voix"*

Tableau

Productions les plus importantes en Éducation musicale

| | |
|---|---|
| (19) analysé une œuvre | 24% |
| (1) interprété un chant collectif à une voix | 22% |
| (4) joué un instrument avec le reste de la classe | 21% |
| (11) écouté des œuvres classiques ou contemporaines | 21% |
| (2) interprété un chant collectif à plusieurs voix | 20% |
| (12) écouté des chansons de variétés | 19% |

À la question des activités qui leur paraissent les plus importantes, les élèves répondent de façon assez hétérogène. On retrouve aussi bien des activités musicales d'interprétation que des activités réflexives comme le montre le tableau des activités le plus souvent jugées comme importantes par les élèves.

Description des activités

Les activités menées par les élèves de collège en éducation musicale sont - plus souvent qu'en arts plastiques - des activités collectives : 44 % des élèves ne travaillent jamais ou rarement seuls. Ils sont 63 % à repérer qu'ils fassent la même chose que les autres élèves (souvent ou toujours), à partir de la proposition ou du choix du professeur (66 % souvent ou toujours). Nous avons la trace de modalités d'acquisitions plutôt dirigées, ce que confirment les éléments suivants.

La part laissée à l'autonomie, à l'initiative dans l'apprentissage est identifiée comme peu fréquente par les élèves :
- Exprimer une idée personnelle : 45 % jamais/18 % rarement ;
- Choisir ce qu'il faut chanter ou jouer : 56 % jamais/27 % rarement ;
- Chercher des idées dans des travaux d'artistes connus : 52 % jamais/25 % rarement ;
- Poser des questions au professeur pour avancer : 22 % jamais/32 % rarement ;
- Modifier à partir des conseils d'autres élèves : 47 % jamais/20 % rarement.

Apprentissages

Lorsqu'ils relèvent du chant, les apprentissages spécifiques[5] à l'Éducation musicale sont repérés fréquemment par les

élèves : 72 % apprennent à utiliser leur voix (toujours ou souvent) ; 68 % apprennent à mémoriser un texte ou une mélodie.

D'autre part, les apprentissages culturels sont identifiés par 75 % des élèves (toujours et souvent) à travers la découverte de nouveaux artistes, de nouvelles œuvres. L'identification et le repérage de formes musicales dans des œuvres apparaissent moins (54 % toujours et souvent), au même titre que connaître des œuvres (54 %) ou reconnaître des courants artistiques (30 %).

Si l'attitude critique fait partie des apprentissages identifiés par 40 % des élèves à travers l'évaluation ou la critique d'une œuvre musicale, en revanche sont peu fréquents d'autres apprentissages d'attitudes notamment celles nécessitant l'interaction avec d'autres :
- Justifier les choix faits (68 % jamais ou rarement) ;
- Présenter une production ou composition (75 % jamais ou rarement) ;
- Discuter d'une démarche (75 % jamais ou rarement) ;
- Discuter avec d'autres élèves de leur travail (66 % jamais ou rarement).

Parmi les apprentissages balayés par le questionnaire, les élèves ont retenu comme le plus utile, en éducation musicale mais aussi hors de l'école, le fait d'apprendre à utiliser sa voix (56 % des élèves).

C'est d'apprendre à mémoriser un texte ou une mélodie qui est repéré par le plus grand nombre d'élèves comme utile pour les autres disciplines scolaires.

## Autour du travail de production artistique

Le point de départ d'un travail est souvent rattaché à un projet proposé par le professeur (72 % des cas). Il est rarement ou jamais mis en relation avec un projet d'une autre discipline, d'une personne extérieure.

Avec un degré d'importance moindre, les élèves de collège donnent en Éducation musicale une réponse similaire à celle d'Arts plastiques. Ils retiennent le commentaire du professeur mais aussi le plaisir de faire ou de créer, l'apprentissage d'une nouvelle technique.

Figure 4
Le plus important en Éducation musicale (collège)

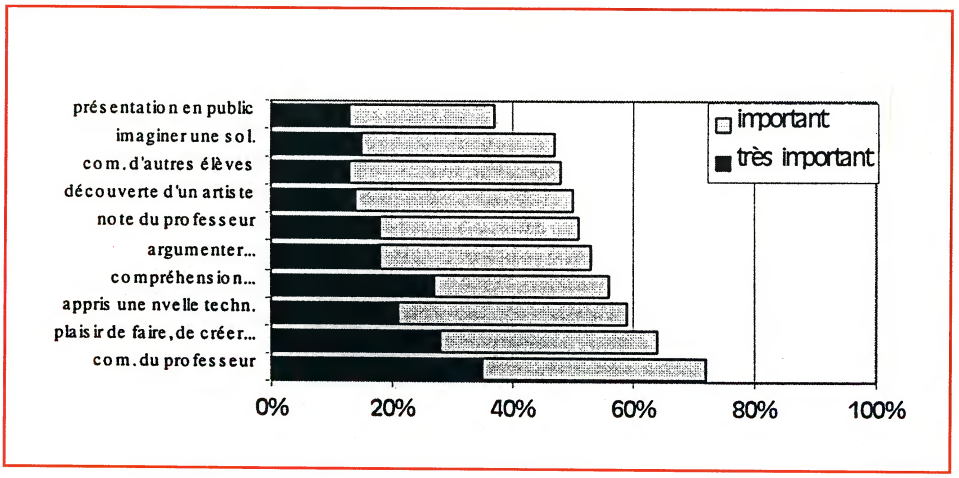

## Musique/lycée

Activités culturelles

Les élèves de l'option obligatoire de musique présentent comme pour les élèves d'Arts plastiques des pratiques culturelles variées. On note de façon logique un rééquilibrage lié à la discipline. La fréquentation mensuelle des salles de concert classique atteint un score de 28 %. La fréquentation des expositions et des musées une fois par trimestre atteint des scores respectifs de 32 % et 26 %. L'influence du cours pour les concerts classiques ou opéras est explicitée par les élèves (71 %).

L'envie de discussion sur des sujets musicaux avec d'autres est aussi mentionnée comme fréquente. Les élèves restent, comme pour les arts plastiques, à l'origine de leurs activités culturelles (66 % à leur initiative ou celle de copains, amis). Une activité artistique régulière est réalisée à la maison (92 %), dans un club ou un conservatoire (71 %).

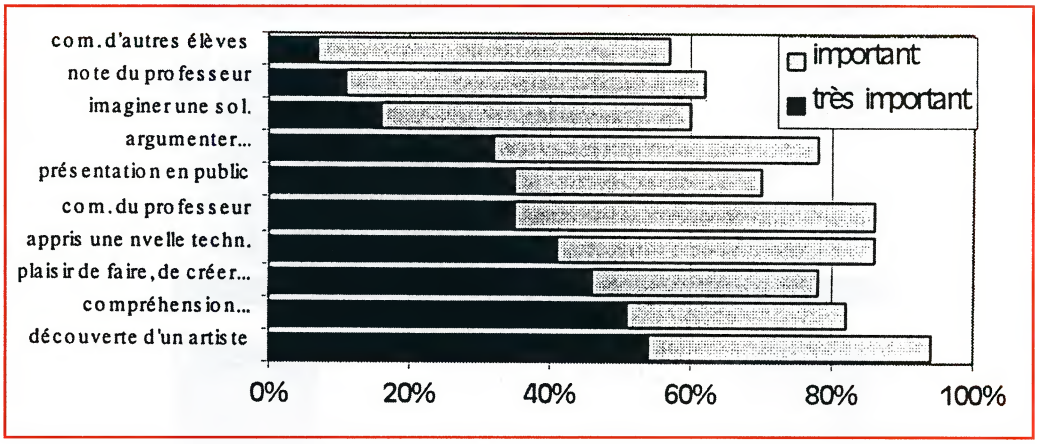


Figure 5
Pratique culturelle - Éducation musicale (lycée)

Si la fréquentation des bibliothèques reste importante, elle est moins forte qu'en Arts plastiques.

Ici encore, on constate une ouverture culturelle liée aux cours d'Éducation musicale. Cette ouverture est marquée par l'envie d'écoute et de découverte de nouvelles musiques, de nouveaux lieux, de nouvelles formes musicales. On retrouve également l'envie d'une pratique vocale ou instrumentale à la suite des cours. Là encore, l'ouverture à d'autres formes d'arts (musée, exposition) est marginale.

Figure 6
À la suite d'un cours d'Éducation musicale, j'ai envie de …(lycée)

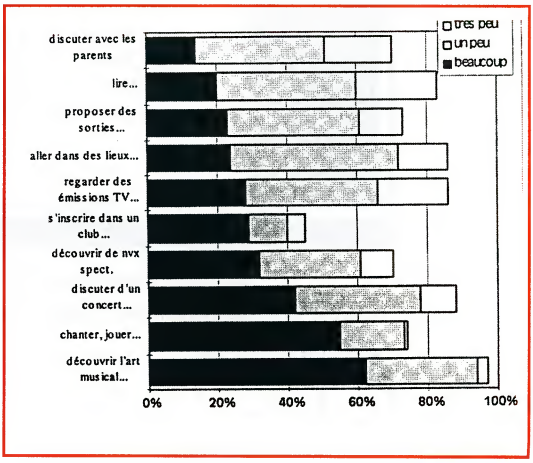

Editions Henry Lemoine

# Collection D. Frelézaux

- Étude de la flûte à bec
- Instruments de musique
- Chant : *Les feuilles mortes, Chanson pour l'Auvergnat, L'eau vive, Le petit pont de bois...*

Musique en 6ème

**Le lot : 38 FF**

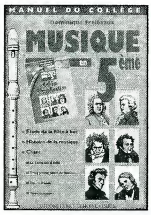


- Étude de la flûte à bec
- Histoire de la musique
- Chant : *La terre est si belle, Trois petites notes de musique, Douce France, Verte campagne...*

Musique en 5ème

**Le lot : 38 FF**

- Étude de la flûte à bec
- Histoire de la musique
- Chant : *Yesterday, Ma Préférence, Armstrong, Je l'aime à mourir, Si maman si, Une Belle Histoire, Quelque chose de Tennessee...*

Musique en 4ème

**Le lot : 38 FF**

- Étude de la flûte à bec
- Histoire de la musique
- Chant : *Seras-tu là, Quand on n'a que l'amour, La Romance de Paris, Let it Be, ...*

Musique en 3ème

**Le lot : 38 FF**

- Cahier d'application chaque . . . . . 29 FF
- Manuel du collège chaque . . . . . 18 FF

Juin 1998

Editions Henry Lemoine 24, rue Pigalle 75009 Paris • Tél : 01 48 74 09 25

Rapport à la discipline

Les élèves mentionnent des interactions et influences entre la musique et les disciplines suivantes : français, histoire/géographie[6], philosophie, langues vivantes. On peut noter le fait que les sciences physiques soient évoquées par 25 % des élèves comme étant en lien avec l'éducation musicale.

Figure 7
Rapport entre Éducation musicale, et autres disciplines (lycée)

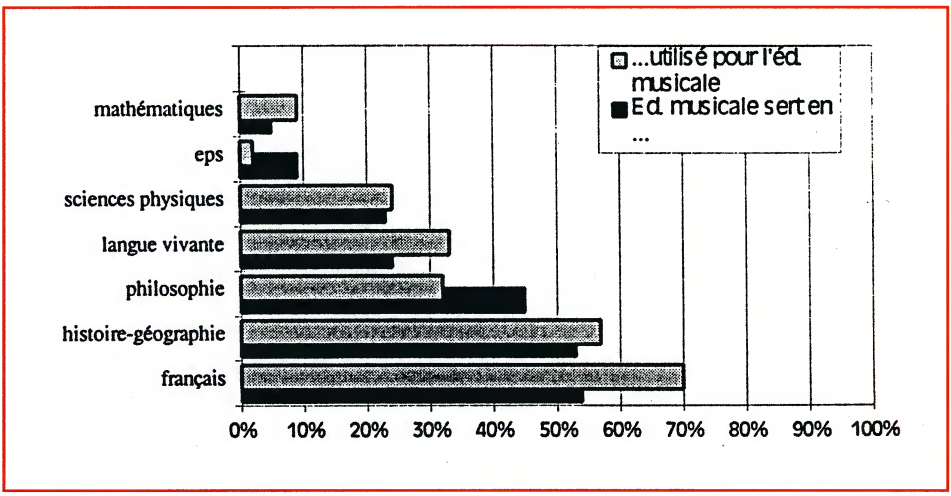


L'affirmation de liens entre l'Éducation musicale et les autres disciplines apparaît néanmoins comme moins fréquente en Éducation musicale qu'en arts plastiques.

D'autre part, le cours d'Éducation musicale apparaît pour les élèves ayant choisi cette option obligatoire au lycée comme essentiellement intéressant pour développer une culture personnelle (92 %). L'intérêt de l'Éducation musicale pour un futur métier est mentionné par 74 % des élèves (65 % beaucoup/9 % un peu).

## Pratiques scolaires dans la discipline

Types de production

Les élèves de l'option obligatoire pointent de façon très importante l'analyse d'œuvre (96 % toujours et souvent) qui va de pair avec l'écoute d'œuvres classiques ou contemporaines (97 % toujours ou souvent). L'écoute de chansons de variétés est très faible pour les élèves de l'échantillon (85 % jamais ou rarement).

L'autre dominante pointée est du domaine de la production artistique[7] : l'interprétation d'un chant collectif à plusieurs voix concerne 87 % des élèves de lycée interrogés ; l'interprétation d'un chant collectif à une voix est moins fréquente (57 %), l'interprétation d'un chant seul restant marginale (10 %).

Dans un autre registre de la production musicale[8], 52 % des élèves déclarent avoir eu une activité de composition d'une mélodie ou d'un morceau de musique (tout le temps ou souvent). D'autres pratiques sont évoquées de façon moins fréquente : modifier une partition (22 % souvent), faire un dessin ou un schéma pour suivre la musique (10 %) ou pour composer un motif musical (11 %).

*6. cf. BO "Garder un lien privilégié avec l'histoire des arts des périodes auxquelles appartiennet les œuvres étudiées" /"Connaissances historiques et analytiques des languages" / "Etude de thèmes précis dans un contexte social et culturel et historique liés à des repères chronologiques".*
*7. cf. BO "Réaliser ou participer à une production musicale individuelle ou collective"*
*6. cf. BO "Mise en situation de conception de fragments musicaux écrits et interprétés".*

Les activités réflexives non musicales sont mentionnées de façon moins fréquente. La réalisation de dossier (90 % jamais ou rarement), l'exposé (93 % jamais ou rarement), la réalisation d'un panneau de présentation (88 % jamais ou rarement) sont des activités ponctuelles

Une majorité forte se dégage sur l'importance des activités proposées autour de l'écoute d'œuvres classiques ou contemporaines (73 %) et de l'analyse d'œuvres (60 %) Les activités mettant en jeu une démarche créative sont estimées moins importantes.

Description des activités

Les réponses des élèves de lycée en Éducation musicale présente un paradoxe : 82 % d'entre eux disent travailler seuls (souvent ou toujours) alors que les activités de chant collectif sont fréquentes. Dans le même temps, ils sont 74 % à déclarer qu'ils font toujours ou souvent la même chose que les autres élèves.

Si 36 % des élèves essaient d'exprimer souvent ou toujours une idée personnelle, la mise en situation problème artistique est une pratique ponctuelle : choix de ce qu'ils veulent chanter ou jouer, essais avec des techniques ou des instruments différents, recherche d'idées dans des travaux connus. Notons néanmoins dans le registre des pratiques métacognitives que des élèves modifient souvent ou toujours ce qu'ils font en fonction de leur appréciation (61 %) ou à partir du conseil d'autres élèves (39 %). Ils sont aussi dans des logiques d'interactions avec d'autres élèves dans une relation de conseil (23 %) ou de présentation de leur travail (18 %).

Si les élèves ont une réponse hétérogène par rapport à ce qui les aide le plus, on peut tout de même repérer l'interaction avec le professeur (31 % des réponses) et la documentation dans les livres (30 %).

Apprentissages

Dix items sont retenus par les élèves comme faisant partie des acquisitions mises en place ou travaillées de façon fréquente (souvent ou toujours). Les autres sont évoquées de façon plus ponctuelle.

Les acquisitions spécifiques de la discipline[9] sont évoquées fréquemment : utiliser sa voix ( 50 %), utiliser un vocabulaire spécifique (92 %), identifier ou repérer des formes musicales (93 %), mémoriser un texte ou une mélodie (66 %).

Les acquisitions culturelles sont aussi très présentes : connaître des œuvres (97 %), reconnaître des courants artistiques (92 %), découvrir de nouveaux artistes (91 %).

L'acquisition d'attitudes, la prise de risques, sont perçues par les élèves comme des apprentissages moins fréquents : interpréter une pièce musicale en groupe (28 %), improviser devant la classe (10 % souvent), se comporter devant un public (14 % souvent).
Le développement d'un regard critique est perçu de façon diverse par les élèves interrogés : discuter avec d'autres élèves de leur travail (47 %), évaluer ou critiquer une œuvre musicale (51 %). Les apprentissages réclamant une forte verbalisation sont plus occasionnels : justifier des choix (14 %), présenter sa production (21 %), discuter de sa démarche (18 %).

Enfin, on peut constater que des élèves sont amenés à s'intéresser toujours ou souvent aux activités culturelles de leur quartier ou ville (45 %) ou à observer leur environnement musical (58 %).

Lorsqu'on demande aux élèves ce qu'ils estiment être le plus utile parmi les apprentissages proposés, ils mentionnent la découverte de nouveaux artistes ou de nouvelles œuvres (55 %), la connaissance des œuvres (34 %), la reconnaissance de courants artistiques (30 %).

*9. cf. BO "Connaissance des différents outils techniques pour affiner les capacités d'expression artistique", "Interpréter un répertoire vocal", Maîtrise des éléments constitutifs du language musical".*

## Autour du travail de production artistique

Le point de départ des activités est identifié par les élèves autour du professeur qui propose souvent ou toujours un projet (80 %) ou les questions et contraintes (64 %).

Les élèves de lycée ont pris par rapport aux élèves de collège, de la distance vis-à-vis de la note du professeur. Les aspects de culture personnelle, de compréhension de leur environnement musical dominent. La notion de plaisir de faire est toujours évoquée de façon importante.

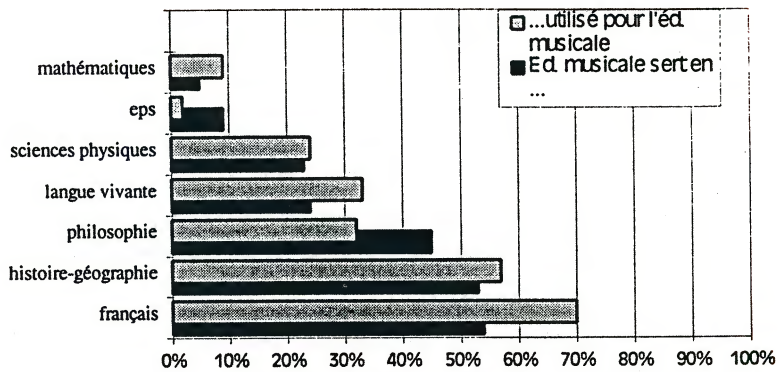


Figue 8
Le plus important en éducation musicale (lycée)

Le lien avec une demande externe[10] est mentionné de façon significative : 40 % pour un événement extérieur, 48 % pour un événement interne au lycée.

*10 cf. BO "Travail en liaison avec les opportunités locales (festival, saison musicale, création)".*

# Congres de l

## Congrès APEMU - Bordeaux
## 23, 24, 25 octobre 1998
## "Musiques émergentes des trente dernières années et adolescents"

*"... Plus on s'adresse à des élèves de milieux hétérogènes, à des enfants ou adolescents de milieux défavorisés, plus on s'éloigne de références culturelles longtemps admises comme valeurs sûres et intangibles, pour être confrontés à des références et à des comportements qui peuvent nous paraître totalement "étrangers" et vis-à-vis desquels nous nous trouvons bien souvent désarmés... C'est alors toute notre notion de culture qui se trouve interpellée et que se trouvent mis en question les objectifs, les contenus et les méthodes de notre enseignement..."*

Daniel Beaume
(Lettre ouverte aux professeurs d'Éducation musicale)

Partant de ce constat, le thème de notre congrès s'articulera autour des musiques émergentes et de la place qu'elles occupent depuis une trentaine d'années dans la vie musicale des adolescents.

### *Les grands axes de réflexion seront :*

**1 - Aspects sociologiques de la relation des adolescents à ces musiques.**

- Quelle est la nature des influences médiatiques et sociales sur les goûts musicaux des adolescents ?
- Musiques émergentes, vecteur d'identification ou de pratique culturelle ?
- Existe-t-il un concept d'esthétique musicale spécifiquement adolescent ?

**2 - Analyses et utilisations au collège des musiques émergentes .**

- Spécificité de ce répertoire.
- Des perspectives pédagogiques novatrices.

**3 - Quelle place pour les musiques émergentes ?**

- Enjeux d'une plus grande prise en compte de ces musiques au collège.
- La nature de notre formation est-elle suffisante pour intégrer ces expressions musicales aux pratiques pédagogiques ?

Nous souhaitons que les questions abordées lors de ce congrès éclairent le plus justement possible la complexité des situations humaines, culturelles et pédagogiques.

### Intervenants (liste provisoire)

Patrick MIGNON, Sociologue, Loïc DURY, Directeur des programmes sur "Radio Nova", Jean-Marie JACONO, Maître de Conférences, Guillaume KOSMICKI, Doctorant, Jacky LOCKS, Professeurs d'Éducation musicale, Richard CROSS, Professeur de chant au "Studio des Variétés", Odile TRIPIER, Professeur d'Éducation musicale, Jean-Noël SARAIL, Professeur d'Éducation musicale, Eric ROUX, directeur de la Rock School Barbey, Frédéric BILLIET, Maître de conférence.

# ’APEMU 1998

Coupon de réservation pour l’hébergement et les repas.
**Ce coupon devra être retourné avant le 15 septembre à**
**Tony Hoorelbeck, 29 rue André Chénier 33 140 Villenave d’Ornon (05 56 87 18 77)**

## Congrès APEMU - Bordeaux
## 23, 24, 25 octobre 1998
### “Musiques émergentes des trente dernières années et adolescents”

Nom :

(Si vous partagez votre chambre avec quelqu’un en particulier, veuillez n’envoyer qu’un bon de réservation pour les deux personnes)

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Vendredi 23 :** | | - Dîner | - Nuit et petit déjeuner |
| **Samedi 24 :** | - Déjeuner | - Dîner | - Nuit et petit déjeuner |
| **Dimanche 25 :** | - Déjeuner | - Dîner | - Nuit et petit déjeuner |

Tarifs hébergement à l’Hôtel “Star” (2 étoiles), situé à 5 minutes à pied du théâtre Barbey :
Nuit et petit déjeuner en chambre individuelle : 180F
Nuit et petit déjeuner en chambre double par personne : 105F

coupon réponse



## Programme

**Vendredi 23 octobre 1998**
* 14H à 18H : assemblée générale en présence de M. G. AZEN, Inspecteur Général.
Rapport moral du président, rapport financier, Rapport du Directeur de la publication,
Intervention de Monsieur Gérard AZEN, Inspecteur Général, Débat et votes.
* 20H30 à 22H30 : ouverture du congrès. Conférence suivie d’un concert.

**Samedi 24 octobre 1996,**
9H 12H, 14H 18H et 20H30 22H30 : suite du congrès.

**Dimanche 25 octobre 1996,**
9H 12H30 : suite du congrès.
Conférences, second concert, débats, ateliers animés par les différents intervenants

**Dimanche 25 octobre 1996,**
14H30 16H30 : conseil d’administration
La présence de tous les responsables de l’association (délégués régionaux et membres du comité) est indispensable. Leurs frais de déplacement seront pris en charge par l’association.

**Tous les collègues intéressés à participer aux travaux du congrès peuvent dès maintenant réserver leur séjour en utilisant le formulaire page ci-contre.**

**Pour un programme détaillé, une plaquette présentant ce congrès vous sera communiquée courant septembre.**

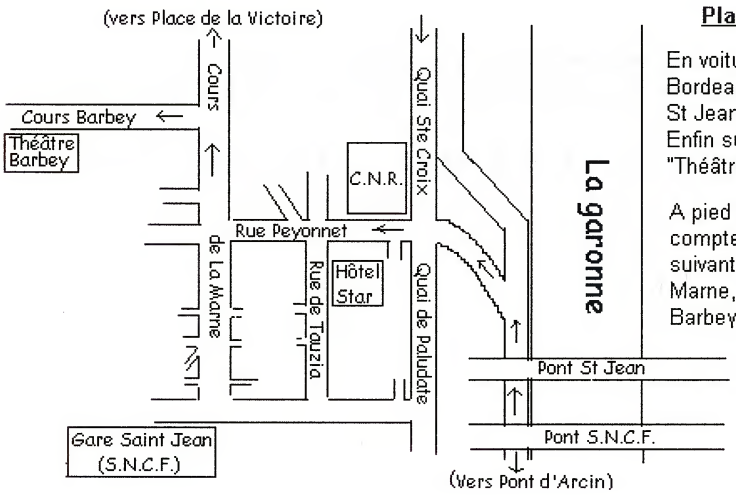


**Plan d'accès**

En voiture : direction Bordeaux Centre, puis Gare St Jean.
Enfin suivre le fléchage "Théâtre Barbey"

A pied depuis la Gare : compter 5 minutes en suivant le Cours de la Marne, puis le Cours Barbey.

---

*n° 163*

# *Fiche d'inscription ou de réinscription 1997-1998*

*barrer la mention inutile*

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____ Tel : _____

En cas de modification récente, nom et adresse antérieure : _____

_____

Grade ou situation : _____ Indice : _____ Échelon : _____

Établissement : _____

Ville : _____ Académie : _____

## *Taux des cotisations A P E M U*

Membres actifs : Indices : 248-360 : **120 f** / 361- 404 : **150 f** / 405- 466 : **210 f** / 467 et au-delà : **280 f**
Mi - temps et retraités : 130 f - Étudiants : 110 f - Soutien ( pour les associations et personnes non - APEMU ) : 280 f
Prix au numéro : 75 f - Versement par chèque bancaire ou postal libellé : APEMU

L'inscription ou la réinscription est à envoyer obligatoirement à votre délégué académique, sinon, par défaut, directement à notre trésorière. La cotisation est valable pour l'année scolaire . Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin juillet, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros déjà parus
Le journal est trimestriel (quatre numéros par an).

Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL qui l'autorise à mettre en œuvre le traitement.

## *Liste des délégations académiques*

Aix-Marseille
Liliane Burdet - Les Strélitzias, 17B, ave Marc Sangnier 13600 La Ciotat - 04 42 71 50 84
Amiens
Bernard Huneau - 2, rue de la Fontaine - 02210 Brécy - 03 23 71 32 71
Besançon
Bénedicte Rogez - 3, rue de Gebwiller 25200 Montbeliard - 03 81 94 47 46
Bordeaux
Gironde : Tony Hoorelbeck - 29, rue André Chénier 33140 Villenave d'Ornon - 05 56 87 18 77
Pyr. Atl. : Isabelle Picard - 5, résidence Ronsard 64140 Billère - 05 59 32 36 66
Dordogne : Jean-Marc Maurer - Coulauds 24610 Montpeyroux - 05 53 80 71 00
Landes : Isabelle Castillon - Etche Tikia, cité des Mimosas 64200 Biarritz - 05 59 22 38 12
Lot et Garonne : Jérôme Gose - Armaut 32100 Blaziert - 05 62 68 26 27
Corse
Marie-France Boulanger - 12, rue Massone 20200 San Martino di Lota - 04 95 32 47 92
Créteil
Gérard Andrieu - 72, Grand rue 94360 Bry-sur-Marne - 01 48 81 08 41
Yves Guinchat - 16 bis, rue Dugueslin 94400 Vitry sur Seine - 01 46 82 11 48
Clermont-ferrand
Sylvie PAMPANONI - 52 rue de la république 03410 Domerat - 04 70 03 95 52
Gilles BALLET - 5 avenue de Royat 53400 Chamalières - 04 73 31 34 61
Dijon
Renée Harbulot - 3, allée de la source 21000 Dijon - 03 80 41 31 40
Grenoble
Martine Bertier - 148, cour Berriat 38000 Grenoble - Fax : 04 76 84 92 92
Lille
Maud Covain - résidence le Vignoble, Clos Mercurey n° 29 59300 Valenciennes - 03 27 29 58 80
Lyon
Claudine Richner - 16, rue Alfred de Vigny 69003 Lyon - 04 78 53 16 96 - Fax : 04 78 53 54 05
Montpellier
Hérault : Marie-Thérèse Pouget - 11, impasse G. Loiseau 34500 Béziers
Fax : 04 67 28 29 36 - E-mail : mtpouget@ac-montpellier.fr
Gard : Florence Barthès - Tee n°2. appt. 211 - 411, chemin du golf - 30900 Nîmes
Pyr. orientales : Jean-Michel Vallot - 71, ave Mermoz 66000 Perpignan - 04 68 67 52 01
Nancy-Metz
Pierre Gury - route Nationale 57120 Pierrevilliers - 03 87 71 45 29
Nantes
Jean-Christophe Blanchard - 8, rue de la Marionière 85400 Saint Gemme la Plaine - 02 51 27 05 72
Céline Granier - 5 avenus du mirroir d'eau 44000 Nantes - Tel et Fax 02 51 81 91 94
Nice
Alpes-Maritimes : Richard Augugliaro - Impasse Saint Grat 06450 Saint Martin de Vésubie - 04 93 03 22 65
Var : Jean-Paul Castiglioni - Villa La Rayeuse, ave du Capitaine Thorel 83820 Lerayol - 04 94 05 53 69
Orléans - Tours
Christophe Brillault - 10, rue Honoré de Balzac - 37510 Ballan-Miré - 02 47 53 28 75 - Fax 02 47 28 03 91
Paris
François Giroux - 22, cours Marigny 94300 Vincennes - 01 43 28 99 41
Poitiers
Brigitte Berthommé Mautré - 79400 Azay le brûlé - 05 49 05 74 75
Mireille Gaudin - 39 bis, rue du Clouzit 17200 Royan - 05 46 05 25 78 - Fax 05 46 05 73 95
Reims
Philippe Poisson - 22, rue Antoine Parmentier - 10300 Saint Savine - 03 25 79 50 60
Rennes
Jean Chesnais - 48, bd Sévigné 37000 Rennes - 02 99 63 31 07
Rouen
Jean-Louis Bultel - La Croix Rompue 76360 Pissy Poville - 02 35 75 23 27
Toulouse
Jean-Noël Sarrail - 1, place du 11 novembre 31190 Auterive - 05 61 50 05 21
Odile Tripier - route de Saint Sulpice 31410 Capens - 05 61 87 44 40
Versailles
Danielle Courquet - 15, ave Thierry 92410 Ville d'Avray - 01 47 50 55 79
Madeleine Mahé - 197, rue de la République 91150 Étampes - 01 64 94 14 36

Appel de candidature pour les académies de
Caen, Clermont-Ferrand., Limoges, Nantes, Strasbourg, La Réunion

ISSN : 1265-3462
CONCEPTION BILOBA - GERFAU SN